

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : EUR 44/005/2008 – ÉFAI
3 mars 2008

**Informations complémentaires sur l'AU 40/08 (EUR 44/002/2008, 13 février 2008) -
Craintes pour la sécurité**

**TURQUIE Orhan Kemal Cengiz (h), avocat, défenseur des droits humains et
chroniqueur de presse**

Le 27 février, la Direction de la sécurité d'Ankara a fourni un garde du corps à Orhan Kemal Cengiz, avocat, défenseur des droits humains et chroniqueur de presse. Il avait été la cible de menaces et de manœuvres d'intimidations liées à ses activités de juriste en faveur de trois hommes tués au cours d'une attaque perpétrée dans les locaux d'une maison d'édition chrétienne en avril 2007.

Amnesty International se félicite de l'affectation d'un garde du corps au service d'Orhan Kemal Cengiz, mais va continuer à appeler les autorités à mener une enquête indépendante, impartiale et exhaustive sur les menaces dont il a fait l'objet. Ce travail de campagne sera mené par d'autres intermédiaires que le réseau Actions urgentes.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels en faveur d'Orhan Kemal Cengiz. Il a tenu à remercier Amnesty International et toutes les personnes qui se sont mobilisées en sa faveur.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes.